



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136867>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-136867**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU Rennes

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : FOURNITURE DE DISPOSITIFS MEDICAUX POUR ARTICLES DE PANSEMENTS

**Description** : FOURNITURE DE DISPOSITIFS MEDICAUX POUR ARTICLES DE PANSEMENTS 1 BANDELETTES ADHESIVES STERILES PAR PAIRE 2 SUTURES CUTANEEES ADHESIVES 3 BANDAGE TUBULAIRE 4 SPARADRAP EXTENSIBLE NON TISSE POUR FIXATION DE PANSEMENT 5 BANDE AUTO-ADHERENTE 6 BANDE ADHESIVE ELASTIQUE POUR CONTENTION ET FIXATION DE PANSEMENTS 7 BANDE ADHESIVE EXTENSIBLE POUR CONTENTION 8 BANDE DE CREPE STERILE 9 BANDE PROTECTION AUTO-ADHERENTE 10 COMPRESSE GAZE HYDROPHILE ORDINAIRE NON STERILE 11 COMPRESSE DE COLLAGENE HEMOSTATIQUE 12 EPONGE DE GELATINE HEMOSTATIQUE 13 OUATE HEMOSTATIQUE D'ALGINATE DE CALCIUM 14 BATONNET OPHTALMIQUE 15 BOULE DE GAZE STERILE MANDARINE 16 MECHE DE GAZE A CAVITE 17 MECHE DE GAZE HYDROPHILE 18 PANSEMENT ADHESIF DECOUPABLE 19 PANSEMENT COMBINE TRADITIONNEL NON STERILE 20 PANSEMENT OTOLOGIQUE 21 ROULEAU DE GAZE PRELAVEE IMPREGNEE 22 PROTECTEUR CUTANE POUR DERMITE ASSOCIE A L'INCONTINENCE 23 PANSEMENT INTERFACE 24 INTERFACE ABSORBANTE 25 PANSEMENT A L' ARGENT INTERFACE 26 PANSEMENT A L'ARGENT (MECHE) 27 PANSEMENT A L'ARGENT (COMPRESSE) 28 PANSEMENT AU CHARBON ACTIF 29 PANSEMENT HYDROGEL (COMPRESSE) 30 PANSEMENT IRRIGO-ABSORBANT 31 PANSEMENT SUPER-ABSORBANT 32 FILM PROTECTEUR CUTANE SANS ALCOOL 33 SET DETERSION POUR PREPARATION CUTANEE PRE-OPERATOIRE 34 SET BADIGEON POUR PREPARATION CUTANEE PRE-OPERATOIRE 35 SET DE PANSEMENT 36 CURETTE DERMATOLOGIQUE 37 BISTOURI JETABLE AVEC MANCHE GRADUE

**Identifiant de la procédure** : f0804151-1554-44b8-9391-f97a9771f9d4

**Identifiant interne** : LRFPL 2024\_02

**Type de procédure :** Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure :** Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en quantité pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Les quantités contractuelles pour toute la durée du marché public sont indiquées à l'annexe n°01 au CCTP : Catalogue des besoins. Le marché public est mono-attributaire. Le marché public est traité à prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires (BPU) du lot concerné et au catalogue du titulaire du lot concerné. Le marché public est conclu pour une période initiale d'UN (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive d'UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. Cette reconduction est tacite (ceci signifie que le silence gardé par le CHU de Rennes reconduit automatiquement le marché public). Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas s'opposer à la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du code de la commande publique. Par contre, le CHU de Rennes se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire. La décision de non reconduction sera expressément notifiée sous préavis de TRENTE (30) jours par lettre recommandée avec accusé de réception ou télécopie avant la fin de la période en cours.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33141000 Consommables médicaux autres que chimiques à usage unique et consommables hématologiques

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 942,316 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Les établissements suivants sont concernés par le présent marché public : - le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES, - le CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE, - le CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES, - le CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR, - le CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL (VITRE), - le CENTRE HOSPITALIER DE LA GUERCHE DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER LE GRAND-FOUGERAY, - le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES (JANZE), - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte du ou des établissements parties concernés, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de chaque établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de chaque établissement partie au GHT. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés

publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures etc). Les variantes sont-elles autorisées : Oui La variante présentée ne pourra porter que sur le lot n° 34 : 34 SET BADIGEON POUR PREPARATION CUTANEE PRE-OPERATOIRE Set présenté sous forme de plateau avec 2 emplacements préformés de 150ML indépendant de l'emballage et qui remplace les 2 cupules de 150ML Les soumissionnaires qui présentent des variantes ne sont pas tenus de présenter une offre de base conforme aux spécifications des prestations décrites dans les documents de la consultation. Le nombre de variante autorisée est égale un (1). Des spécimens sont exigés dans les conditions de l'article 10 du RC. Des essais seront demandés dans les conditions définies à l'article 12 du RC. Des essais seront demandés dans les conditions définies à l'article 13 du RC.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont indiqués dans le RC

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Du lot 1 au lot 37

**Description :** L'ensemble des fournitures pouvant être commandées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et à son annexe 1 : catalogue des besoins et au catalogue du titulaire du lot concerné. Les quantités estimatives du marché public sont précisées à l'annexe 1 du règlement de consultation. Ces quantités n'ont pas valeur contractuelle. Elles ne servent qu'à l'analyse des offres. Les montants estimatifs par lot sont précisés au règlement de consultation.

**Identifiant interne :** LOTS 1 à 37

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33141000 Consommables médicaux autres que chimiques à usage unique et consommables hématologiques

**Options :**

**Description des options :** Au sens du droit communautaire, l'option est la suivante : - Le marché public comporte des reconductions. Cette reconduction est tacite (ceci signifie que le silence gardé par le CHU de Rennes reconduit automatiquement le marché public).

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 1 An

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 942,316 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : HORS DUME DC1 DC2 ou équivalent

**Description** : Les références au regard de prestations similaires ou de même nature (dans le secteur hospitalier et dans le domaine fonctionnel), réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années.

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Hors DUME DC1 DC2 ou équivalent

**Description** : Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : HORS DUME DC1 DC2 ou équivalent

**Description** : Le chiffre d'affaire global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaire liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Les critères de choix sont décrits au règlement de consultation.

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Les critères d'analyse sont décrits au règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2669339&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requête

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2669339&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 09/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : le Tribunal Administratif de Rennes 3 contour de la motte CS44416 35044 Rennes Cedex Tél : 02 23 21 28 28 Télécopie : 02 99 63 56 84 courriel : greffe.tarennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.5511 à L.5512 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat # Référé contractuel prévu aux articles L.5513 à L.55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA # Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R.4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme # Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CHU Rennes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Greffe du tribunal administratif

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** CHU Rennes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CHU Rennes

**Numéro d'enregistrement :** 26350007600017

**Adresse postale :** rue henri le guilloux

**Ville :** Rennes cedex 9

**Code postal :** 35033

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Fatimata PICHODO-LY

**Adresse électronique :** fatimata.pichodo-ly@chu-rennes.fr

**Téléphone :** 02 23 06 73 22

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Greffe du tribunal administratif

**Numéro d'enregistrement :** 173 500 059 00014

**Adresse postale :** 3 contour de la motte

**Ville :** Rennes cedex

**Code postal :** 35044

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Téléphone :** +33 223212828

**Télécopieur :** +33 299635684

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 356c782d-624f-4afa-8b43-b33e273cc7b3 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 05/12/2024 à 14:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/12/2024